



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 3 février 2021

HUIT NOUVELLES CITÉS ÉDUCATIVES POUR 2021 EN HAUTS-DE-FRANCE

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, se réjouit de l'officialisation faite à l'issue du Comité interministériel à la ville, qui s'est tenu ce vendredi 29 janvier 2021, de la mise en place de 46 nouveaux projets de cités éducatives en 2021, dont 8 dans la région Hauts-de-France :

- Soissons (Aisne)
- Douai-Waziers (Nord)
- Dunkerque-Grande-Synthe (Nord)
- Hautmont-Louvroil-Maubeuge-Neuf-Mesnil (Nord)
- Beauvais (Oise)
- Montataire (Oise)
- Avion (Pas-de-Calais)
- Liévin (Pas-de-Calais)

Pour ces 8 nouvelles cités éducatives, les enveloppes financières seront déterminées à l'issue de la phase de labellisation des projets, au mois de juin 2021.

Ces 8 nouvelles cités éducatives se rajoutent aux 13 cités éducatives existantes dans la région, pour lesquelles l'État consacre, chaque année, un budget de 4,6 millions d'euros, pour la période 2020-2022 :

- Saint-Quentin (Aisne)
- Denain (Nord)
- Lille (Nord)
- Maubeuge (Nord)
- Roubaix (Nord)
- Tourcoing (Nord)
- Valenciennes-Anzin (Nord)
- Creil (Oise)
- Arras (Pas-de-Calais)
- Boulogne (Pas-de-Calais)
- Calais (Pas-de-Calais)
- Lens (Pas-de-Calais)
- Amiens (Somme)

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle
Tél : 03 20 30 52 50
Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



Les cités éducatives : favoriser la réussite éducative des enfants dès leur plus jeune âge

Démarche partenariale à l'échelle d'un territoire, les cités éducatives s'appuient sur une alliance de l'ensemble des acteurs pour offrir aux élèves des quartiers prioritaires un cadre d'apprentissage et d'épanouissement renforcé, de l'enfance jusqu'à l'insertion professionnelle. Parents, enfants, élus, enseignants, acteurs associatifs, tous se mobilisent pour rendre prioritaire l'enfant, l'élève, l'individu et non plus le territoire.

La spécificité des cités éducatives, et l'un des atouts de ces projets, est qu'elles reposent sur une candidature portée conjointement par les collectivités, les préfetures et les directions des services départementaux de l'Éducation nationale, à partir d'un diagnostic partagé et avec l'objectif de développer une stratégie éducative ambitieuse et innovante visant à répondre à trois objectifs majeurs :

- conforter le rôle de l'école,
- promouvoir la continuité éducative,
- et ouvrir le champ des possibles.

Ayant fait ses preuves lors du confinement, la démarche des cités éducatives est donc étendue avec, dès 2021, 46 nouveaux territoires labellisés se rajoutant aux 80 cités éducatives existantes. Le Gouvernement poursuivra la montée en charge du dispositif pour atteindre 200 cités éducatives en 2022 au plan national, avec un objectif de généralisation à l'occasion de la prochaine génération de contrats de ville.

Le Comité interministériel à la ville

Le Comité interministériel à la ville s'est tenu dans un contexte marqué par la crise sanitaire qui a révélé et accentué les inégalités territoriales, économiques et sociales dans les quartiers prioritaires. Cette crise a aussi mis en exergue des manques, en termes d'équipement de santé, de logement, d'accès aux espaces verts, etc.

Face à l'urgence, l'État a déployé des moyens inédits pour protéger les habitants les plus modestes, préserver l'économie et faire vivre les solidarités, partout sur le terrain.

À l'heure de la relance, ce Comité vient réaffirmer l'ambition du Gouvernement :

- agir résolument en faveur de l'émancipation et de l'égalité des chances des habitants des quartiers ;
- renforcer l'attractivité, la cohésion urbaine et la mixité sociale.

Ce sont ainsi 3,3 milliards d'euros qui seront consacrés aux quartiers politique de la ville.

Retrouvez, dans le dossier de presse, l'ensemble des mesures annoncées à l'issue du Comité interministériel à la ville en matière de sécurité et prévention de la délinquance, logement et cadre de vie, éducation et petite enfance, emploi, insertion professionnelle et attractivité

Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003
59 039 LILLE Cedex



économique, cohésion sociale, ainsi que les mesures du Plan France relance dans les quartiers et l'ensemble des cartographies correspondantes :

www.gouvernement.fr/partage/12058-dossier-de-presse-comite-interministeriel-a-la-ville



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



126 CITÉS ÉDUCATIVES

◆ 80 Cités Éducatives en 2020

◆ 46 nouvelles Cités en
janvier 2021



Préfecture de la région Hauts-de-France

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003

59 039 LILLE Cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)